

Table des matières

Chapitre I	
Genèse de la loi	7
Section 1 – Genèse de la loi du 27 juillet 1961	7
§ 1. Situation antérieure à la loi du 27 juillet 1961 : application du droit commun	7
§ 2. Volonté de légiférer	8
Section 2. – Genèse de la loi du 13 avril 1971	10
Chapitre II	
Les contrats soumis à la loi	13
Section 1. – Remarques préliminaires	13
§ 1. Objet limité de la loi	13
§ 2. Application éventuelle de la loi du 19 décembre 2005 sur l'information précontractuelle	14
Section 2. – Définition de la concession	15
§ 1. Contrat-cadre	15
§ 2. Caractère continu et organisé des relations	17
§ 3. Droits spéciaux	17
§ 4. Obligations à charge du concessionnaire	18
§ 5. Élément intentionnel	18
§ 6. Exclusion des pures situations de fait	19
§ 7. Incidence des « risques économiques » supportés par le distributeur	20
§ 8. Mode de rémunération	21
Section 3. – Preuve	22
Section 4. – Différence avec certains types de contrat	26
§ 1. Commission	26
§ 2. Ventes en consignation	27
§ 3. Contrats d'agence	28
A. Critères de distinction	28
B. Sort des contrats hybrides	28
§ 4. Concession de vente et franchise	29
§ 5. Cumul d'un contrat de concession et d'un contrat de licence	32
§ 6. Contrat d'exploitation d'une station-service	32
Section 5. – Le contrat de concession est-il <i>intuitu personae</i>?	33

Chapitre III	
Les catégories de concession soumises à la loi	37
Section 1. – Les concessions exclusives	37
Section 2. – Les concessions quasi exclusives	38
Section 3. – Les concessions imposant au concessionnaire des obligations importantes	39
Section 4. – Les sous-concessions	44
Chapitre IV	
Le régime des concessions à durée déterminée	47
Section 1. – Distinction entre les contrats à durée déterminée et indéterminée	47
Section 2. – Dispositions dérogoratoires au droit commun	48
Section 3. – Régime applicable en fin de contrat	49
Section 4. – Questions particulières	50
Chapitre V	
Les modes de terminaison du contrat	53
Section 1. – La résiliation pour faute grave	53
§ 1. Rappel des textes	53
§ 2. Incompatibilité avec un délai de préavis	53
§ 3. Notification immédiate	55
§ 4. Pouvoir d'appréciation du juge	56
§ 5. Exemples	56
§ 6. Conséquences	60
§ 7. Indemnisation de la victime	61
Section 2. – Acte équipollent à rupture	62
§ 1. Principes	62
§ 2. Cas d'application	63
Section 3. – Résolution judiciaire sur la base du droit commun	63
§ 1. Principes	63
§ 2. Conséquences	64
§ 3. Indemnisation de la victime	65
Section 4. – Les clauses résolutoires expresses : les pactes commissoires et les conditions résolutoires	66
§ 1. Critère de distinction et validité	66
§ 2. Octroi d'une période de transition	67
§ 3. Cas d'application	68
§ 4. Nécessité d'une mise en demeure préalable	69
§ 5. Contrôles encore possible	70
§ 6. Conditions purement potestatives	72
§ 7. Clauses contraires à la loi ou nulles	72
§ 8. Invocation d'une clause en contrariété avec la bonne foi ou entachée d'un abus de droit	73

Section 5. – Synthèse	74
Section 6. – La caducité du contrat	75
§ 1. Principes	75
§ 2. En ce qui concerne l’octroi d’un préavis ou le paiement d’une indemnité compensatoire de préavis	76
§ 3. En ce qui concerne l’indemnité complémentaire, essentiellement pour plus-value de clientèle	77
§ 4. Incidence d’un changement législatif	77
Section 7. – La résiliation sans motif grave : le choix entre le préavis et l’indemnité	78
§ 1. Le choix	78
§ 2. L’invitation à négocier le préavis	79
§ 3. Effectivité du congé	81
§ 4. Formalités	81
§ 5. Accord des parties ou intervention du juge	82
 Chapitre VI	
Préavis et indemnité compensatoire de préavis	83
Section 1. – La détermination de la durée du préavis	83
§ 1. Définition du préavis raisonnable	83
§ 2. Validité d’un préavis minimum	85
§ 3. Influence de facteurs postérieurs à la notification de la résiliation sur la détermination de la durée du préavis raisonnable	86
§ 4. Appréciation <i>in abstracto</i> ou <i>in concreto</i> ?	88
§ 5. Nécessité d’un préjudice ?	89
§ 6. Critères retenus	89
A. Critères usuels	89
a. La durée de la concession	89
b. L’étendue du territoire concédé	93
c. La part que représente la concession dans les activités du concessionnaire	93
d. La notoriété et la nature des produits concédés, de même que l’existence de produits concurrents	94
e. L’importance et l’évolution du chiffre d’affaires relatif aux produits concédés ou l’évolution des résultats d’exploitation de la concession	95
f. Les investissements réellement réalisés par le concessionnaire pour l’exploitation de la concession	96
B. Autres critères	97
C. Les usages	98
§ 7. Synthèse de la jurisprudence	98
§ 8. Résiliation par le concessionnaire	113
Section 2. – Le calcul de l’indemnité compensatoire de préavis	115
§ 1. Principes	115
§ 2. Bénéfice net	118

§ 3. Frais généraux compressibles et incompressibles	118
§ 4. Période de référence	121
§ 5. Activité déficitaire	122
§ 6. Modes de détermination de la juste indemnité	124
§ 7. Érosion monétaire	125
Section 3. – Les obligations des parties en cours de préavis	125
§ 1. Exécution du contrat et comportement loyal	125
§ 2. Sanctions	127
 Chapitre VII	
L'indemnité complémentaire	129
Section 1. – Généralités	129
Section 2. – L'indemnité pour plus-value notable de clientèle	130
§ 1. Première condition : une plus-value notable	131
A. Comparaison entre la situation avant le début de la concession et celle lors de sa résiliation	131
B. Critères retenus	133
§ 2. Deuxième condition : la plus-value doit avoir été apportée par le concessionnaire	135
A. Critères retenus	135
B. Marque notoirement connue	136
§ 3. Troisième condition : la plus-value de clientèle doit rester acquise au concédant	137
A. Charge et objet de la preuve à rapporter	138
B. Indices retenus	139
C. Arrêt de la fabrication des produits	141
§ 4. Questions particulières	141
A. Activité déficitaire	141
B. Moment où le juge doit se placer pour apprécier l'indemnité de clientèle	142
§ 5. Le calcul de l'indemnité de clientèle	142
Section 3. – L'indemnité pour frais	147
§ 1. Frais qui profiteront au concédant	147
§ 2. Cas le plus fréquent : les frais de publicité	147
§ 3. Frais de service après-vente	150
Section 4. – L'indemnité pour dédits dus au personnel licencié	151
§ 1. Conditions	151
§ 2. Indemnités pouvant être prises en considération	151
§ 3. Lien de causalité	153
Section 5. – Autres indemnités	155

Chapitre VIII	
Résiliation des contrats de concession de vente non soumis à la loi du 27 juillet 1961	159
Section 1. – Principe	159
Section 2. – Préavis ou indemnité de préavis	159
Section 3. – Contrat à durée déterminée	161
Section 4. – Indemnité de clientèle	161
Chapitre IX	
L'intervention du juge des référés	163
Section 1. – Première hypothèse : l'intervention du juge des référés tend à obtenir l'exécution forcée d'obligations contractuelles toujours en vigueur	163
§ 1. La demande est formulée alors que le contrat est toujours en vigueur	163
§ 2. La demande est formulée après expiration du contrat	164
Section 2. – Seconde hypothèse : l'intervention du juge des référés est sollicitée après résiliation du contrat pour suspendre les effets de cette résiliation ou pour solliciter l'aménagement d'une situation provisoire	165
§ 1. Principe	165
§ 2. Tempéraments	166
Chapitre X	
Le stock et l'outillage	169
Section 1. – En cas de silence du contrat	169
Section 2. – En présence d'une disposition contractuelle régissant la question	172
§ 1. Règle générale	172
§ 2. Tempéraments	172
Chapitre XI	
La distribution automobile – Conflit entre la loi belge et les règlements européens	175
Section 1. – Introduction	175
Section 2. – Règles européennes	177
Chapitre XII	
Caractère impératif de la loi	181

Chapitre XIII	
Champ d'application territorial	185
Section 1. – Introduction	185
Section 2. – Concession produisant ses effets en Belgique et à l'étranger	185
Section 3. – Concession produisant ses effets exclusivement à l'étranger	186
Chapitre XIV	
Compétence territoriale	189
Section 1. – Règles internes de compétence internationale	189
Section 2. – Règles supranationales de compétence internationale	190
§ 1. Introduction	190
§ 2. Compétence générale	191
§ 3. Prorogation de compétence	191
§ 4. Compétence spéciale en matière contractuelle	193
Chapitre XV	
Application de la loi de 1961 par les tribunaux étrangers	199
Section 1. – En l'absence d'une désignation conventionnelle du droit applicable	199
§ 1. En cas d'application de la Convention de Rome	199
§ 2. En cas d'application du Règlement Rome I	200
Section 2. – En présence d'une désignation conventionnelle du droit applicable	202
§ 1. En cas d'application de la Convention de Rome	202
§ 2. En cas d'application du Règlement Rome I	203
Chapitre XVI	
Arbitrabilité des litiges relatifs à la résiliation de contrats de concession de vente soumis à la loi de 1961	205
Section 1. – Une controverse enfin terminée	205
Section 2. – Pour un nouveau regard sur la question de l'arbitrabilité des litiges soumis à la loi de 1961	208
Chapitre XVII	
La protection du concessionnaire exclusif de vente en fin de contrat – Aperçu en droit comparé	215
Section 1. – Introduction	215
Section 2. – France	217
§ 1. Résiliation – Indemnité de résiliation	217
§ 2. Indemnité de clientèle	218

Section 3. – Pays-Bas	219
§ 1. Résiliation – Indemnité de résiliation	219
§ 2. Indemnité de clientèle	221
Section 4. – Allemagne	221
§ 1. Résiliation – Indemnité de résiliation	221
§ 2. Indemnité de clientèle	222
Section 5. – Italie	223
§ 1. Résiliation – Indemnité de résiliation	223
§ 2. Indemnité de clientèle	224
Section 6. – Espagne	224
§ 1. Résiliation – Indemnité de résiliation	224
§ 2. Indemnité de clientèle	225
§ 3. Distribution automobile	226
Section 7. – Royaume-Uni	226
§ 1. Résiliation – Indemnité de résiliation	226
§ 2. Indemnité de clientèle	227
Section 8. – Suisse	227
§ 1. Résiliation – Indemnité de résiliation	227
§ 2. Indemnité de clientèle	228
Chapitre XVIII	
Épilogue	229
Section 1. – 50 ans...	229
Section 2. – ... et après?	230
Bibliographie sommaire	233
Annexe	235